

**31<sup>e</sup> édition du Festival du Film de Sarlat  
Du 8 au 12 novembre 2022**

**COURTS MÉTRAGES**

Fiche d'inscription pour les courts métrages à retourner dûment remplie accompagnée d'un lien de visionnage  
avant le  
**26 août 2022**

**Titre** : .....  
Nationalité du film : .....  
Durée du film : .....  
Année de production : .....  
N° de visa : .....

Le film a-t-il déjà été sélectionné à un festival national et/ou international?  
*Oui* *Non*

Si oui, le(s) quel(s)? .....

Le film a-t-il reçu un (des) prix ? .....

Le film est-il une première œuvre ? .....

**Réalisateur·trice**

Nom et prénom : .....

Tel : .....

Courriel : .....

Avez-vous déjà participé au Festival du Film de Sarlat ? Si oui, en quelle année et avec quel film?  
.....

Filmographie / Biographie :

**Production**

Nom : .....

Tel: .....

Courriel : .....

Nationalité : .....

Coproduction (nom et nationalité) : .....

**Personne à contacter**

Nom : .....

Tel: .....

Courriel : .....

*Cette fiche d'inscription doit être remplie, signée et envoyée à l'adresse électronique indiquée en bas de page, accompagnée d'un lien de visionnage. L'inscription du film ne sera validée qu'à la réception de tous ces éléments.*

*La demande d'admission à la compétition implique l'acceptation du règlement ci-joint.*

*Nom .....Fonction .....*

*Date.....*

*Signature précédée de la mention *lu et approuvé**

***FICHE À ENVOYER À:***  
*celine.perraud@festivaldufilmde-sarlat.com*  
web : [www.festivaldufilmde-sarlat.com](http://www.festivaldufilmde-sarlat.com)

## **Règlement du Festival du Film de Sarlat**

### **Pré-sélection**

Le lien de visionnage accompagné de la fiche d'inscription doit nous parvenir au plus tard **le 26 août 2022 pour les courts métrages**.

Le comité de sélection sous l'autorité de la directrice artistique et du président choisit les films sélectionnés.

### **Critères importants**

L'année de production ne doit pas être antérieure à 2021.

Nous n'exigeons pas l'exclusivité mais accordons la priorité aux films ayant encore peu tourné dans la région.

Les distributeurs des films primés s'engagent à apposer la mention Festival du Film de Sarlat 2022 sur les éléments de communication du film.

**Sélection Courts Métrages** – Chaque court métrage (fiction, animation) sera projeté trois fois. Un prix sera remis par un jury professionnel.

La **présence** des réalisateurs-trices est encouragée pour présenter le film et participer à une ou deux rencontres avec le public et les lycéens participant au festival.

### **Données techniques et transport**

Les courts métrages sont projetés en DCP.

Les frais de transport des supports DCP sont intégralement à la charge des producteurs, réalisateurs ou organismes expéditeurs pour l'aller comme pour le retour.

### **Médias et Télévision**

Les participants cèdent au festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies ou extrait TV (moins de 1 minute) de leur film pour diffusion dans la presse, sur les antennes de télévision et sur internet.

### **Règlement des litiges**

Le bureau de l'association du festival est seul habilité à traiter avec les intéressés en cas de litige. La participation au festival implique l'acceptation du présent règlement.

### **Situation sanitaire**

Le présent règlement est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.